



# Agent de Service Hospitalier

## Missions

La principale fonction de l'agent de service hospitalier concerne l'hygiène des locaux :

- ▶ Nettoyage des chambres des malades, des salles d'opération ou des véhicules sanitaires
- ▶ Faire les lits et changer les draps
- ▶ Participer également à la distribution des repas aux malades et débarrasage de la vaisselle

## Conditions de travail

### Où ?

Dans le secteur public : Hôpitaux, dispensaires, centres de soins, services de santé

Dans le secteur privé : cliniques

## Exigences

- ▶ respect des règles d'hygiène et opératoires très stricts
- ▶ discrétion (comme toutes les professions du domaine médical, il est tenu au secret)
- ▶ capacité au travail en équipe
- ▶ acceptation des contrôles

## Salaires

Début de carrière agent hospitalier contractuel : 995 euros

## Formations

La fonction ne nécessite aucun diplôme. Il est simplement nécessaire de justifier d'une instruction suffisante qui correspond au certificat d'étude primaire.

Dans la fonction publique, le recrutement s'effectue de gré à gré.

L'agent de service hospitalier est un emploi de catégorie C. Il est nécessaire de remplir des conditions pour entrer dans la fonction publique.

Les différents échelons de la carrière :

- agent de service hospitalier
- agent de service hospitalier hors catégorie
- agent de service hospitalier qualifié 2<sup>ème</sup> catégorie
- agent de service hospitalier qualifié 1<sup>ère</sup> catégorie

## Evolution

L'agent de service hospitalier peut accéder à la fonction d'aide soignant après la préparation du certificat d'aptitude aux fonctions d'aide soignant.

## Pour en savoir +

[www.annonces-medicales.com](http://www.annonces-medicales.com)  
[www.appel-medical.com](http://www.appel-medical.com)

[www.ash.tm.fr](http://www.ash.tm.fr)  
[www.emploi-medical.com](http://www.emploi-medical.com)